

Identification de l'emploi

N° de l'emploi : 0323 Nature de l'emploi : MCF Section CNU : 14	Composante : Faculté Lettres et Langues Equipe de recherche : ICD (Interactions Culturelles et Discursives)
--	--

Situation de l'emploi

V : vacant Date de la vacance : 1 ^{er} septembre 2024 Date de la prise de fonction : 1 ^{er} septembre 2025	Article de référence : 26-I-1° (Articles 46 et 26 du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié)
---	--

Profil général

Droit hispanophone (Espagne et pays d'Amérique Latine)
--

MOTS-CLES (10 maxi dans liste jointe) : Espagne ; études latino-américaines ; LANSAD ; LEA ; langues hispano-américaines ; langue et traduction ; droit ; théorie du droit et histoire des idées

Descriptif en anglais :

<p>Job profile (300 caractères maxi) : The selection committee will prioritize candidates who can demonstrate proficiency in teaching Hispanic law (Spain and Latin American countries) in the Spanish language and whose research falls within the broader field of legal studies, with a focus on the Spanish-speaking world. Any experience in teaching specialized Spanish in the legal field will be highly valued.</p> <p>Research fields (liste jointe) : Spain; Latin American studies; Languages for Specialists in Other Disciplines (LANSAD); Applied Foreign Languages (LEA); Latin-American languages; language and translation; law; legal theory and history of ideas.</p>

Profil enseignement

<p>Le comité de sélection donnera la priorité aux candidates et candidats pouvant attester d'une maîtrise de l'enseignement du droit hispanophone (Espagne et pays d'Amérique Latine) en langue espagnole et dont les recherches se situent dans les champs des études juridiques au sens large, avec une concentration sur les mondes hispanophones. Toute expérience de l'enseignement de l'espagnol de spécialité dans le domaine juridique sera valorisée.</p> <p>Filières de formation concernées :</p> <p>Au sein de la double licence Droit-Langues de l'Université de Tours, et plus précisément du parcours Droit / Anglais-Espagnol, la personne recrutée sera appelée à enseigner des cours de droit public et de droit privé des pays hispanophones, ainsi que l'espagnol juridique compris largement (langue et traduction, procès simulés, interprétation). Les cours sont dispensés en espagnol mais la maîtrise du français est nécessaire notamment concernant les cours de traduction et d'interprétation. Les niveaux d'enseignement couvrent les trois années de la Double Licence Droit-Langues, dont l'offre de formation vient d'être renouvelée.</p> <p>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :</p> <p>Les enseignements dits de « langue » au sein de la double Droit-Langues ont à la fois pour but de donner des bases juridiques solides aux étudiants dans d'autres systèmes que le droit français, de cultiver leurs compétences linguistiques fondamentales, et de développer leur capacité à contextualiser le droit, ainsi qu'à opérer des liens et des distinctions entre les différents systèmes juridiques. La collaboration avec les autres langues du diplôme (anglais, allemand, italien) est donc encouragée.</p> <p>La personne recrutée pourra, après sa titularisation, être appelée à exercer certaines des responsabilités collectives au sein du département Droit-Langues (responsabilité d'année, commission pédagogique, commission Parcoursup, etc.). Une expérience précédente de telles responsabilités serait donc préférable, mais non obligatoire.</p>
--

Contact enseignement

<p>Département d'enseignement : Département Droit-Langues Lieu(x) d'exercice : Faculté de Lettres & Langues, Campus des Tanneurs. Tours Équipe pédagogique : Droit-Langues Nom directeur département : Marc Goetzmann</p>

Profil recherche :

Le comité de sélection donnera la priorité aux candidates et candidats pouvant attester d'une maîtrise de l'enseignement du droit hispanophone (Espagne et pays d'Amérique Latine) en langue espagnole et dont les recherches se situent dans les champs des études juridiques au sens large, avec une concentration sur les mondes hispanophones. Toute expérience de l'enseignement de l'espagnol de spécialité dans le domaine juridique sera valorisée.

Au sein du **laboratoire ICD**, la personne recrutée sur ce poste viendra renforcer les travaux sur l'axe 1 « **Inscription de l'individu et/ou du collectif dans l'espace politique et social** ». La personne recrutée pourrait alors travailler dans le champ des études juridiques entendues de la façon la plus large possible, à l'intersection entre droit, langues, lettres et sciences humaines, travaillant par exemple sur l'histoire des idées juridiques hispanophones, les transferts juridiques, la traduction juridique.

Elle pourrait aussi mener des recherches en histoire du droit et des institutions ainsi qu'en philosophie du droit (en lien avec le secteur de la philosophie dans l'unité interdisciplinaire), au regard de la civilisation et de l'histoire politique des pays hispanophones (démocratie et fédéralisme) ainsi que des droits fondamentaux et des droits de l'homme, notamment les questions juridiques concernant les minorités et les migrations.

Ses travaux éventuellement pourraient aussi concerner l'axe 3 « **Genre, Minorités et Collectivités ; Humanités environnementales** », par exemple concernant les constructions identitaires et les problèmes de discrimination.

Le laboratoire ICD accueille depuis deux ans un séminaire régulier structurant son axe 1, intitulé Droit(s), Institutions et Interactions Culturelles. La personne recrutée pourrait être appelée à jouer un rôle actif dans l'organisation de ce séminaire et de ses thématiques de recherche actuelles, que sont les transferts juridiques, notamment sur la question des constitutions et du fédéralisme, ou bien proposer de nouvelles orientations.

Contact recherche

Lieu(x) d'exercice : Université de Tours, Faculté de Lettres & Langues

Nom directeur labo : Tri TRAN

Courriel directeur labo : tri.tran@univ-tours.fr;

Page internet : <https://icd.univ-tours.fr/>

Descriptif labo et/ou projet : L'unité de recherche interdisciplinaire ICD (« **Interactions culturelles et discursives** », EA 6297) rassemble près de 80 enseignants-chercheurs (dont 30 HDR) et de 40 doctorants, en études latines, littérature française et francophone, littérature comparée, en littératures et civilisations anglo-américaine, germanique, hispanique et ibéro-américaine, italienne, en arts du spectacle, musicologie et philosophie. Sections CNU concernées: 08, 09, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 20 et 71. Son domaine de recherche s'étend, chronologiquement, de l'Antiquité jusqu'au XXI^e siècle et, géographiquement, de l'Europe et du bassin méditerranéen jusqu'aux continents africain et américain.

Champs d'étude concernés :

Histoire culturelle des mondes classiques (Antiquité gréco-romaine), modernes et contemporains (francophones, anglophones, germanophones, hispanophones, italianophones)

Littératures et analyse des discours (presse, politique, philosophie)

Analyse des discours musicaux, iconographiques et filmiques

Études sur le genre et les constructions identitaires

Le programme 2024-2028 : « Individu et collectivité », dans le prolongement des précédents (« Paradigmes de l'autorité », 2012-2017 et « Libertés », 2018-2023), se structure autour de trois axes :

Axe 1 : « Inscription de l'individu et/ou du collectif dans l'espace politique et social »

Axe 2 : « Circulations des savoirs et pratiques littéraires, culturelles et artistiques »

Axe 3 : « Genre, Minorités et Collectivités ; Humanités environnementales »

Laboratoire(s) d'accueil :

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nombre de chercheurs (le cas échéant)	Nombre d'enseignants-chercheurs
EA	6297		80

Informations complémentaires

Modalités d'audition des candidats (Article 9-2 du décret du 6 juin 1984 modifié)

Mise en situation professionnelle : OUI NON

Les maîtres de conférences nouvellement nommés (à l'exception de ceux recrutés par voie de mutation) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement de 32 h ETD pendant leur année de stage, puis à leur demande de 32 h ETD au cours des 5 années suivant leur titularisation.

Des formations pédagogiques seront proposées par l'université pendant ces heures de décharge. Les enseignants-chercheurs qui bénéficient de cette décharge ne peuvent pas être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une Zone à Régime Restrictif (ZRR) au sens de l'article R413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourra intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret 84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste, comme tous les postes de notre université, est ouvert aux candidats en situation de handicap.